



Regard

Regard sur **ORENAY**

Votre Bulletin d'informations municipales

EDITO

N° 313 - JANVIER 2009

SOYONS DÉSINVOLTES ... N'AYONS L'AIR DE RIEN !!!

Ces quelques paroles tirées d'une chanson du groupe Noir Désir me trottent dans la tête.

Est-ce la situation de ce système capitaliste ? Les gouvernements ont trouvé des milliards pour les banquiers, les spéculateurs, les accapareurs, les destructeurs et soutiennent les entreprises qui licencient, virent, redéplient, imposent les RTT si souvent décriées, mettent en chômage technique, broient leurs salariés la semaine et le dimanche alors que les dividendes versés par les grands groupes français augmentent de 8% en 2008 pour atteindre 92 milliards d'euros ! A ces mêmes gouvernements, il manque toujours les moyens pour boucher le trou de la Sécu ou pour augmenter les pensions et ils ne savent pas où prendre l'argent, sauf dans notre poche !

Est-ce la situation de ce gouvernement ? Avec un président qui part au Brésil et confond représentation de la France et vacances en famille aux frais du contribuable. Avec un Premier ministre qui veut devenir maire de Paris alors que les élections sont dans 5 ans ! Avec des ministres arrogants qui n'écoutent rien, qui annoncent le report d'un an de leur réforme à la veille des vacances de Noël au lieu d'écouter les lycéens, les

parents d'élèves et les enseignants et de remettre à plat leurs projets.

Est-ce l'étonnement des « journalistes économiques » ? Ils découvrent, élèves peu attentifs qui ont refusé d'écouter leurs professeurs, que la hausse hier du prix du pétrole et aujourd'hui sa baisse sont d'abord le résultat de la spéculation. Ils répètent partout que le prix du baril est retombé au niveau de juillet 2003 mais ils oublient de préciser, en juillet 2003, le litre de gasoil valait 71 centimes, aujourd'hui il est encore à 91 centimes !

Soyons désinvoltés ... n'ayons l'air de rien, ces paroles bourdonnent dans ma tête.

Est-ce le silence du préfet, de l'inspecteur d'académie et du ministre ? Le préfet a demandé au tribunal administratif de casser la motion du conseil municipal adoptée à l'unanimité contre le service minimum d'accueil, mais ni lui, ni l'inspecteur d'académie n'ont répondu lorsque je les ai sollicités pour mettre en place ce SMA et le ministre, fort occupé j'en conviens, n'a pas trouvé utile de répondre à mon courrier du 22 novembre !

Est-ce les dégradations à répétition dans Grenay ? Feux de poubelles, câbles sectionnés, jets de pierre, vandalisme, détritrus, cannettes. bouteilles. insultes aux



personnes âgées ... La liste est longue de ces soucis, petits et grands, qui gâchent la vie quotidienne, renforcent le sentiment d'insécurité au grand profit de Sarkozy, disloquent les liens entre les habitants, coûtent cher et multiplient le travail des services municipaux.

Soyons désinvoltés ... n'ayons l'air de rien, ces paroles se bousculent dans ma tête.

Est-ce la décision des élus socialistes et verts de la Communauté de Lens-Liévin de créer de nouveaux impôts ? Soyons pédagogues, soyons unis, soyons courageux, nous ont-ils répétés pour justifier leur décision et moi j'entendais :

Soyons sourds aux problèmes de nos populations,

Soyons calculateurs, dans 6 ans tout ceci sera oublié et accepté.

Soyons déterminés, les autres agglomérations l'ont déjà fait, Soyons intransigeants, nous sommes 55 élus socialistes et verts, contre 21 élus communistes et 10 élus citoyens et républicains : la force est avec nous !

Soyons désinvoltés ...

n'ayons l'air de rien car ce vendredi 19 décembre nous élus socialistes et verts nous n'avons adopté que des principes et aucun taux ! Nous pourrions présenter nos vœux à la population, conspuer le gouvernement, dénoncer le système et même manifester contre la vie chère ; les feuilles d'impôt n'arriveront qu'en octobre.

Alors, Soyons désinvoltés

... n'ayons l'air de rien !

Tout le conseil municipal s'associe à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous de bonnes fêtes, la santé, la prospérité et une très bonne année 2009 !

SOYONS MOBILISÉS,

SOYONS COMBATIFS, SOYONS REVENDICATIFS, SOYONS SOLIDAIRES !

SOYONS DE LA LUTTE CAR SINON NOUS SERONS DE LA DÉFAITE !

Christian Champiré

Maire de Grenay

Le 27 décembre



FISCALITÉ À LA CALL

TOEM et fiscalité additionnelle sont dans le même bateau !

Avant le 31 mars 2009 la Communauté fixera les taux de la taxe additionnelle qui s'ajoutera aux impôts locaux (taxe d'habitation et taxes

foncières). Un savant calcul qui aboutira à un blocage du dégrèvement de ceux qui ne payent pas d'impôts locaux ! Même s'ils n'ont rien annoncé d'official, les estimations des élus socialistes et verts sont de 12 millions d'€, une paille !

La TOEM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) attendra un peu et ne

s'appliquera qu'en 2010. Ouf ? Non, car là personne ne peut en être dégrévée ! C'est une taxe uniforme (les pauvres paient comme les riches) la seule variable étant de payer soit par logement (avantage aux familles nombreuses) soit par habitant (avantage aux personnes seules) et les chiffres sont astronomiques : 25 millions

d'€ de dépenses soit 250€ par logement ou 100€ par habitant ! Faites vos comptes.

«**Joyeux Noël**» dit la dinde au fond du four, et le pigeon de contribuable de la Communauté à qui il dit merci ?

Signons la pétition !

CC

REMERCIEMENT

MERCI AU PÈRE NOËL DE LIÉVIN

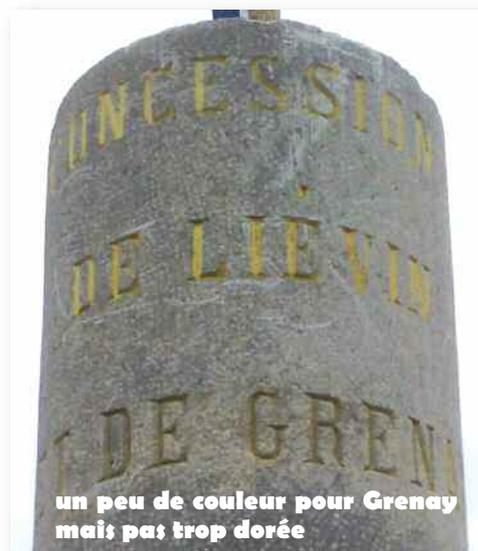
Certains automobilistes grenaysiens particulièrement attentifs avaient pu remarquer en arrivant au rond point de l'Europe à Liévin que dans le cadre des festivités du 150^{ème} anniversaire de la découverte du charbon dans cette ville, les services techniques liévinois avaient repeint les lettres gravées sur la colonne : «**CONCESSIONS DE LIEVIN**».

La dernière ligne avait été oubliée. J'ai donc écrit au Père Noël de Liévin pour lui demander d'avoir la gentillesse de faire le

nécessaire. Ce dernier n'a pas attendu le 25 décembre pour que la mise en peinture soit faite aussi pour : «**ET DE GRENAY**».

Bien sûr, la couleur n'est pas tout à fait la même, mais comme Grenay n'a pas la même couleur que Liévin, tout est bien !

Quant à moi, au nom de tous les Grenaysiens, j'ai remercié chaleureusement Jean-Pierre KUCHEIDA.



CC

un peu de couleur pour Grenay mais pas trop dorée

AU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du conseil municipal se sont réunis le 18 décembre dernier. Au nombre des délibérations, les tarifs de location des salles, des logements et des concessions du cimetière ont été adoptés à l'unanimité. Une augmentation d'environ 2% sera appliquée en 2009. Sur le montant des bourses communales 2008-09, elle est fixée à l'unanimité à 30 euros pour l'achat de fournitures scolaires pour les lycéens dont les lycées n'ont pas de convention avec la commune.

Concernant le rapport de la commission chargée de l'évaluation des transferts de charges, Grenay et Mazingarbe ont engagé une démarche judiciaire à l'encontre de la Communauté depuis 2005. Le jugement du tribunal administratif du 3 juin 2008 a donné raison aux deux collectivités et a annulé la délibération du 16 novembre 2005 portant sur

l'évaluation des transferts de charges et de l'attribution de compensations aux collectivités. Le contentieux et les réclamations de nos deux collectivités portaient sur le prélèvement à la source des dépenses liées au fonctionnement de l'équipe d'ingénierie dont la Communauté n'avait pas la compétence. Le rapport de la commission chargée de l'évaluation des transferts des charges soumis à la délibération du conseil municipal ne tenant pas compte du rendu du jugement du tribunal administratif notifié le 12 juin 2008, le conseil municipal a donc décidé à l'unanimité de ne pas voter ce rapport.

Parmi les autres délibérations, la création d'une Société d'Economie Mixte Locale (SEML) Aménageons Construisons Ensemble Durablement (ACED). Il y a eu adoption à l'unanimité de la délibération de principe concernant la prise de participation

de Grenay dans le capital social de l'ACED.

Au chapitre des subventions, à l'unanimité, le conseil municipal a voté les demandes de subventions : pour la restructuration et la mise aux normes de la salle des Fêtes auprès de l'Etat, la Région et le Sénat ainsi que pour la réfection de l'éclairage public de la cité 5 au titre des recettes provenant des amendes de police.

Enfin, l'assemblée a accepté le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000 euros en faveur de l'association Cuba-si-France, le pays ayant subi dernièrement de lourds dégâts dus à deux cyclones.

Une décision modificative budgétaire a été votée. Il s'agit d'un ajustement de crédit sur des lignes budgétaires et constatation d'une recette supplémentaire.

Le conseil municipal a également autorisé M. le maire à signer l'avenant relatif à la

viabilisation des parcelles LTO et Escout habitat.

Sur la motion contre la loi instaurant un service minimum «**droit d'accueil dans les écoles**», le préfet du Pas-de-Calais a jugé que la motion prise par le conseil municipal du 8 octobre était entachée d'illégalité et a demandé son annulation auprès du tribunal administratif. Le conseil municipal a donc décidé d'annuler cette motion avant le délibéré du tribunal administratif et a représenté à l'unanimité une nouvelle motion légèrement modifiée pour respecter la légalité selon les conseils de l'avocat de la ville. D'autres motions ont été présentées : sur l'avenir du RASED, la statistique publique en danger, contre la suppression de l'aide ménagère à domicile aux retraités de la fonction publique.

Le prochain conseil aura lieu en février. Il est public. Soyez nombreux.



ACTUALITÉ

“OUTRAGE À LA FRANCE” MONSIEUR LE PRÉSIDENT !

Dans la nuit du samedi 6 et du dimanche 7 décembre, environ 500 tombes du carré musulman et une dizaine de tombes du carré juif de Notre Dame de Lorette ont été profanées. La coïncidence avec le début de la fête d'Aïd el Kebir n'est pas le fruit du hasard. De plus, c'est la 3^{ème} fois en deux ans et c'est l'attaque de la plus grande ampleur.

Beaucoup a été dit et écrit, dans la presse régionale surtout, au sujet de cet acte : « racisme répugnant » a dit le président de la République (comme s'il existait un racisme non répugnant) ; « insulte à la communauté musulmane et insulte à la communauté nationale » pour le ministre écoeuré aux Anciens Combattants (comme si le peuple français comportait plusieurs communautés) ; « indignation » pour la ministre de l'Intérieur.

La condamnation a été unanime mais elle laisse comme un goût amer.

Qu'avait donc de si urgent à faire notre globe-trotter de président de la République pour ne pas réussir à faire l'aller-retour Paris-Arras en TGV le dimanche ou le lundi ? Pourquoi dissocier

communauté musulmane et communauté nationale alors que la nécropole de Lorette, la plus importante de France, réunit les soldats, qui n'étaient pas tous reconnus comme Français, mais qui portaient tous l'uniforme de l'armée française ?

Ne nous y trompons pas, ce ne sont pas seulement les musulmans et les juifs qui étaient visés mais bien toute la France ! La République laïque française, celle de la Révolution affirmant la liberté religieuse, celle gravant Liberté, Egalité, Fraternité sur ses murs, celle ne reconnaissant qu'un seul peuple : le peuple français, celle de la Résistance aux nazis et à leurs valets pétainistes et dont les combattants sont tombés aussi bien à la citadelle d'Arras qu'à Monte Cassino ou dans les camps de déportation, celle se dressant contre les guerres coloniales.

En voulant séparer ceux qui ont été unis dans les combats, dans la boue, dans les tranchées, dans la mort, les criminels qui s'en sont pris aux tombes de Notre Dame de Lorette en voulaient à la République Française, à notre République et à ses valeurs de tolérance.



des tombes profanées...
la France agressée !

Photo : L'Avenir de l'Artois

Le mardi 14 octobre 2008, à l'occasion du match France-Tunisie, la Marseillaise a été sifflée par une partie du public. Que n'a-t-on entendu ? Atteinte à l'honneur national, haine de la France, comportement insupportable, match à arrêter immédiatement, lois plus répressives ...

Siffler la Marseillaise est un acte inadmissible, siffler l'hymne national de la République Française revient à huer la France ; j'en conviens, mais Monsieur le Président, profaner des tombes d'un cimetière militaire français n'est-ce pas aussi porter atteinte à l'honneur national ? N'est-ce pas aussi haïr la France ? N'était-il pas de votre devoir de

rappeler l'unité nationale par votre présence au lieu de simplifier le débat ?

A force de ne pas dire aux enfants, aux petits enfants, aux arrière petits enfants des immigrations d'Afrique du Nord, d'Afrique Noire, d'Orient ou d'ailleurs, qu'ils sont d'abord des Françaises et des Français à part entière, à force de leur demander de s'intégrer alors qu'ils sont, avec tous les autres, la France d'aujourd'hui, on favorise le repli communautaire et on prend pour du racisme ce qui est un outrage à la Nation !

CC

RÉACTON

MONSIEUR BONHOMME DE NEIGE, PETIT PAPA NOËL : PARDON !

Pardon pour tous les désagréments que vous avez subis dans notre ville pourtant si hospitalière. Pour les fêtes, les services techniques municipaux ont réalisé cette année de magnifiques décorations de Noël pour embellir les entrées de Grenay et quelques lieux. Chacun les a félicités et je les remercie de nouveau chaudement.

Hélas, quelques énergumènes ont décidé de montrer qu'ils existaient. Les décorations de Noël ont donc été déplacées, démontées, abimées, cassées, tout comme des lampadaires, des vitres, des panneaux municipaux ou de Tadao, des poubelles ont été renversées ou même brûlées.

Casser un Père Noël ou un Bonhomme de Neige la nuit, quel courage, quelle audace,



quelle bravoure ! Il faut vraiment en être un sacré pour s'en prendre à des décorations de Noël.

De la même manière, celui, celle ou ceux qui ont dessiné des croix gammées sur la passerelle de Grenay doivent savoir qu'ils ne nous font pas

peur. A Grenay, comme dans tout le bassin minier, entre 1940 et 1944, la population a résisté et lutté contre l'occupant nazi et contre les collaborateurs vichystes et ce ne sont pas quelques croix gammées qui, aujourd'hui, vont nous effrayer. Le racisme, l'antisémitisme, le nazisme sont des habits bien trop grands pour les quelques ploucs briseurs de Père Noël. Vos nuits doivent être bien tristes et votre amour propre bien petit pour en être réduits à cela.

Monsieur Bonhomme de Neige, Petit Papa Noël : PARDON POUR TOUT ! L'année prochaine nous vous inviterons de nouveau, nous vous ferons encore plus beaux et vos nuits seront plus calmes.

CC



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CYCLO-CLUB DE GRENAY

Président réélu du Cyclo club de Grenay, Bernard Dieux a présenté le bilan de l'année 2008 lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le dimanche 14 décembre à la salle Damiens.

Après la présentation de la nouvelle équipe dirigeante élue pour deux ans et des divers bilans : activités, moral et financier. Bernard Dieux a accueilli Christian Champiré, maire de Grenay, venu encouragé cette section cyclo relevant du CSL et l'assurer de son appui à l'instar de son prédécesseur, Daniel Breton, l'un des plus fidèles supporters du club.



les membres du club en tenue en présence du maire Christian Champiré

BREVET DU LUNDI DE PÂQUES

Il a été aussi question du grand rendez-vous de l'année 2009 avec le brevet du lundi de Pâques, le 13 avril où plu-

sieurs centaines de cyclo-touristes se rassembleront sur la nouvelle place de Grenay pour l'un des plus beaux brevets de la région.

Rens. 03 21 72 14 22

Commémoration de la catastrophe du 27 décembre 1974

Cette année, une délégation municipale composée du maire, de deux adjoints et de treize conseillers municipaux a participé à la cérémonie en hommage à la disparition de 42 mineurs lors de la catastrophe de la fosse 3 de Liévin, parmi lesquels 7 Grenaysiens : Pierre Bertinchamp, Jean Delplanque, Jean-Michel Devaux, André Grandin, Roger Martiny, Henri Obert et Adrien Pruvost.



cérémonie au puits de St-Amé

CHALLENGE ARTHUR FAUVERGUE : REMISE DE PRIX

Les prix du 9^{ème} challenge de javelot Arthur-Fauvergue ont été remis au siège de "l'amicale des Joyeux", en présence de Christian Champiré, Maire, de Thérèse Soltysik, présidente du club et de Brigitte Fauvergue, veuve de l'ancien maire-adjoint qui a donné son nom au challenge.

Ont ainsi été récompensés : Michel Soltysik, Laurent Desloovere, José Frère, Jérôme Masset, Pascal Borowiak, Amélie Stievenard - classée 1^{ère} des jeunes -, Roger Beauventre et enfin Christian Soltysik.

Le club s'est aussi distingué lors de l'entente, compétition amicale avec les clubs de Mazingarbe et Vermelles. En peloton de 5 joueurs, l'équipe A de Grenay est arrivée à la



à l'issue de la remise de lots

première place, l'équipe B à la troisième, la C à la cinquième place. En doublette, les joueurs ont décroché les 2^{ème} et 3^{ème} places.

Enfin, en compétition individuelle, on retrouve Michel Soltysik tout en haut du podium.

LE RENDEZ-VOUS DES PETITS

Comme chaque année, **Tiot Loupiot**, le salon d'éveil culturel pour les tout-petits, fait escale dans notre ville du 15 janvier au 7 février.

AU PROGRAMME

- les 15 et 16 janvier, les enfants des écoles maternelles assisteront aux spectacles donnés par la compagnie Chats Pîtres et Rats Conteurs à l'espace culturel Ronny Coutteure.

- le 17 janvier à 16 heures, les "Cailloux Sauvages" s'arrêteront à la médiathèque pour vous raconter les petites aventures d'Illö. Ce spectacle gratuit est ouvert à tous sur réservation.

- du 24 janvier au 7 février, découvrez l'auteur-illustrateur Claude Boujon, à travers une exposition haute en couleurs accessible à tous et visible aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Renseignements et réservations pour le spectacle au 03 21 29 58 72 ou 03 21 45 69 81.

NOUVELLE MACHINE "MISS DUPLI"

Arrivée dernièrement au service communication pour le tirage des différents documents, elle facilitera encore plus le travail en faveur des associations de notre ville.



ÉVÉNEMENT

LA DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES EN VISITE À GRENAY

Nombreuses étaient les personnalités qui avaient répondu présent à l'invitation de la municipalité pour participer à une visite de la ville de Grenay en ce mardi 9 décembre.

Après avoir été accueillis en mairie, les participants se sont dirigés vers la place Jaurès-Breton pour un parcours d'une heure en bus dans les rues de la ville. Jacques Duthoit, directeur général des services, s'était improvisé pour l'occasion guide. Après un bref aperçu de l'histoire de la commune, il a mis en avant l'évolution du territoire depuis quelques années, en revenant sur les projets passés, ceux en cours et en évoquant les projets.

Le voyage s'est terminé par la passerelle et ses fresques avant de rejoindre la place Jaurès-Breton et d'admirer le calicot de 30 mètres qui orne la façade de la salle des Fêtes et retrace l'historique de la rénovation de notre place.

REMERCIEMENTS

Le petit groupe s'est ensuite réuni dans la salle où Christian Champiré, Maire de Grenay, a tenu à remercier tous les participants, en particulier les financeurs sans qui la ville n'aurait pas le même visage aujourd'hui. Il a invité l'artiste plasticienne Camen Perrin à prendre la parole. Celle-ci est revenue sur la genèse du projet de création de la place, sur le travail effectué en amont avec les habitants pour créer un espace en harmonie. Le photographe Gérard Dalla Santa a ensuite offert à l'assistance un aperçu du travail qu'il réalise depuis 4 ans dans la ville avec les habitants et la place. Enfin, le maire a demandé à Véronique Chatenay-Dolto, directrice régionale des affaires culturelles (DRAC), de clore la séance. Celle-ci a mis l'accent sur l'originalité et la richesse du projet pour faire de cette place une oeuvre. Un exemple qu'elle citera volontiers aux niveaux régional et national.



Véronique Chatenay-Dolto, directrice régionale des affaires culturelles lors de son discours



malgré la pluie, la visite a été vivement appréciée par les personnalités

CÉRÉMONIE

DE NOMBREUX DIPLOMES ET MÉDAILLES DU TRAVAIL DÉCERNÉS

A la salle des Fêtes, le dimanche 7 décembre 2008, le travail était mis à l'honneur. En effet, la fédération régionale des décorés du travail avait organisé une cérémonie de remise de médailles.

C'est en présence de Christian Champiré, Maire, et de Christiane Benoît, présidente du comité régional des médaillés du travail, que Dominique Delvalle, Yvette Demol, Marcel Dupuy, Jacqueline Laribi, Corinne Lhomme et Eric Rouffelaers se sont vu décerner la médaille d'argent.

Pascale Dalibon, Patrick Goffin, Pascal Lahutte, Dominique Marez, Daniel Rousseau, Alain Semet, Marylise Thery et Pascal Vantours ont reçu la médaille de vermeil

Marie-Claude Becue, Didier Krzewina, Jean-Pierre Mroczkowski, la médaille argent-vermeil.

Les médaillés d'or ont été Annie Dablemont, Pierre Fournier, Daniel Gras, Jean-Paul Laurent, René Leblanc et Christian Lelong.

Enfin, les médailles argent-vermeil-or ont été décernées à



médaillés et diplômés ont été mis à l'honneur

Jacky Legrain, Dominique Verdin et Jean-François Warot.

La cérémonie s'est conclue

par une décoration "or" des mines-houillères pour René Leblanc.



TÉLÉTHON

JEUNES ET MOTARDS SE MOBILISENT POUR LA BONNE CAUSE

Pour la 7^{ème} année consécutive, le moto club de Grenay a activement participé au Téléthon en réalisant une chaîne de motos.

32 motards se sont rassemblés ce dimanche 7 décembre au local du moto club. Après avoir dégusté le petit déjeuner préparé avec l'aide des jeunes de l'association "Jeunes dans ma ville", ils ont pris la direction de Noyelles-Godault où la chaîne constituée par les motos mises roue à roue a été mesurée par un huissier. C'est à Hénil-Beaumont que les

trophées du challenge ont été offerts.

Le moto club de Grenay a reçu le 2^{ème} prix pour avoir rassemblé 32 participants et récolté 64 €. Un prix spécial a été attribué aux jeunes de l'association "Jeunes dans ma ville" qui, par leurs diverses actions, ont pu récolter la somme de 100€ pour le Téléthon.

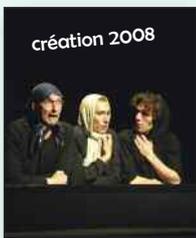
Situé boulevard de la Fosse 11, le club est ouvert les mardis et vendredis à partir de 18 heures.

Renseignement auprès de Patrick Mos au **06 65 26 91 21**.



ensemble, avant le départ

DE RONNY



création 2008

THÉÂTRE CHANSONS-DANSE LA R'VUE

par le Théâtre de l'Aventure
et la compagnie Tapis Noir

mardi 6 janvier à 18h30

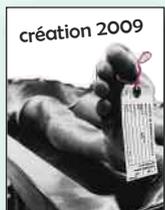
Entrée libre sur réservation

PROJECTION Le discours patronal

CinéLudik à 14h30
CinéSandwichs à 19h

mercredi 7 janvier

Entrée libre sur réservation



création 2009

THÉÂTRE

par le Théâtre de la fiancée

**vendredi 9, samedi 10 janvier
à 20h30**

et dimanche 11 janvier à 17h

T.N. : 6€ ; T.R. : 3€

carte de fidélité : 4 et 2€

THÉÂTRE CLOWNESQUE

par le Théâtre du Faune

**mercredi 21 janvier à 15h
et jeudi 22 janvier à 20h30**

T.N. : 8€ ; T.R. : 4€



Rens. et réservations indispensables
au **03 21 45 69 50**



VOTRE AGENDA

FRIPERIE - organisée par la fédération du Secours Populaire Français du Pas de Calais le mardi 6 janvier salle Carin de 9h à 12h et de 13h30 à 14h30.

VŒUX DU MAIRE - la cérémonie des vœux du maire aura lieu le dimanche 11 janvier 2009 à 10h30 à la salle des Fêtes.

SALON - la prochaine édition du salon du lycéen et de l'étudiant aura lieu les 15, 16 et 17 janvier à Lille Grand Palais de 9h à 18h.

LÈPRE - la prochaine journée mondiale de lutte contre la lèpre aura lieu les samedi 24 et dimanche 25 janvier - une collecte aura lieu ces jours-là. Soyons généreux. Donnons.

INFOS CCAS... INFOS CCAS

AUX BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE À L'ÉNERGIE ET INFORMATION POUR TOUS

les directives européennes ont permis l'apparition de nouvelles sociétés distribuant l'énergie (gaz et électricité). Pour faire signer les « clients », elles promettent des tarifs imbattables et certains offrent des cadeaux. Les personnels du CCAS sont confrontés à une difficulté nouvelle. Certains de ces nouveaux distributeurs ne veulent pas entendre parler de gestion sociale. Ainsi, Antargaz, Powéo et autres refusent le versement des aides à l'énergie par le CCAS de Grenay. A chacun de faire attention avant de signer. Bien sûr, le CCAS essaiera de trouver avec les personnes concernées une solution, par exemple une convention justifiant l'utilisation de l'aide mise en place.

Rens. au **03 21 29 09 95**.

VOS INFOS DIVERSES

LISTES ÉLECTORALES - des modifications peuvent être apportées sur les listes électorales : inscription suite à un changement de domicile, modification si erreur dans le nom, inscription pour les jeunes ayant eu 18 ans. Les personnes sont priées de se présenter **au service de l'état civil** munies de leur carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

**La municipalité vous présente
ses meilleurs vœux pour 2009.**

Regard : bulletin municipal de la ville de Grenay, directeur de publication : Christian Champiré, maire - Photos, textes, mise en page : mairie de Grenay - Impression : Imprimerie du centre, Liévin (62) - 3100 ex - dépôt légal : 1^{er} trimestre 2009 - Publication gratuite.

